

Conditions générales et règlement de l'opération

1. L'ORGANISATEUR DE L'OPERATION

Cette opération est organisée par la société Brainsonic, au capital de 463.687,00 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 448 567 867, dont le siège social se situe 28 rue Meslay, 75003 PARIS. (« Brainsonic »)

2. DESCRIPTION ET DATE DE L'OPERATION

L'opération « Brainsonic wishes you a very sweat year #1tweet1sweat » débute le 22 janvier 2018 et prendra fin le 31 janvier 2018. Elle consiste à offrir un sweat Brainsonic aux Participants qui accepteront de poster un Tweet prédéfini sur leur compte/profil Twitter.

Mécanique de l'opération : Rendez-vous sur www.brainsosweat.com, sélectionnez le sweat que vous préférez : choisissez d'abord le modèle, puis la couleur et enfin la taille. Pour valider votre commande, remplissez les champs demandés (Prénom Nom Société Pseudo Twitter Email) et cliquez sur « Commander en 1 Tweet ». Un message préenregistré apparaîtra, il ne vous reste plus qu'à publier le tweet sur votre compte Twitter. Le Tweet devra ainsi perdurer sur votre compte jusqu'à la remise de la dotation. Toute suppression dudit Tweet avant ce délai entraînera la disqualification immédiate d'un Participant à l'opération et la dotation ne pourra lui être remise.

3. CONDITIONS ET MODALITÉS DE PARTICIPATION POUR CETTE OPERATION

Cette opération est ouverte aux personnes physiques résidant en France métropolitaine, pouvant justifier de l'âge minimum requis (ci-après les « Participants »).

L'opération est limitée aux 2 000 premiers participants.

L'entreprise (ou l'école) entrée par le Participant dans le champ "Entreprise" doit correspondre au domaine de l'email (exemple : si l'entreprise entrée est Brainsonic, l'email doit être @brainsonic.com).

Les mineurs ou majeurs protégés devront se munir d'une autorisation écrite de leurs parents, curateur ou tuteur légal. Ces derniers seront garants du respect par ces Participants des présentes conditions générales. Brainsonic se réserve le droit de demander à tout Participant mineur ou majeur protégé de justifier de cette autorisation pour valider une participation ou attribuer une dotation. Le cas échéant, ces personnes seront exclues de toute participation à l'opération.

Cette opération nécessite que les Participants aient un accès à internet ainsi qu'une adresse email personnelle, à laquelle les Participants pourront être contactés pour les besoins de la gestion de l'opération.

Cette opération nécessite également l'accès au réseau social Twitter, elle nécessite donc que les Participants disposent d'un compte ou profil sur ce réseau social.

La participation à l'opération implique pour tout Participant l'acceptation entière et sans réserve des présentes conditions générales. Le non-respect desdites conditions entraîne l'annulation automatique de la participation et de l'attribution éventuelle de dotation.

4. CONTENUS POSTÉS POUR PARTICIPER À L'OPERATION

4.1 Conformité des Contenus

Lorsque les Participants mettent en ligne du contenu digital pour participer à l'opération (« les Contenus »), ils doivent le faire en conformité avec les règles applicables aux sites ou applications utilisés comme support. En l'espèce, les Participants devront publier le Tweet avec le hashtag défini par Brainsonic lors de la commande. Le Tweet devra ainsi perdurer au moins jusqu'à la remise de la dotation. Toute suppression du Tweet avant ce délai entraînera la disqualification d'un Participant à l'opération et les dotations ne pourront être remises. Puisque l'opération n'est possible qu'à partir de sites ou de réseaux sociaux tels que Twitter, les règles concernant les contenus de ces sites et applications s'appliqueront aux Contenus partagés pour participer à l'opération.

Par ailleurs, les Contenus mis en ligne devront être conformes aux réglementations applicables ainsi qu'aux règles de bonnes conduites et de bonnes mœurs.

En particulier, ces Contenus devront:

- ne pas avoir un caractère injurieux, diffamatoire, raciste, xénophobe, révisionniste ou portant atteinte à l'honneur ou la réputation d'autrui;
- ne pas inciter à la discrimination, à la haine d'une personne ou d'un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée;
- ne pas menacer une personne ou un groupe de personnes;
- ne pas avoir un caractère pornographique ou pédophile;
- ne pas inciter à commettre un délit, un crime ou un acte de terrorisme ou faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité;
- ne pas inciter au suicide;
- ne pas avoir un caractère politique;
- ne pas faire la promotion d'un bien acquis illégalement ou de contrefaçons de quelque ordre que ce soit;
- ne pas mentionner de nom, d'adresse, de numéro téléphone ou d'email;
- ne pas porter atteinte aux activités, produits ou concurrents de Brainsonic ou des sites ou réseaux sociaux utilisés pour participer.

A défaut, les contenus seront supprimés, les participations et les dotations remportées seront invalidées et les Participants auteurs des mises en ligne pourront se voir interdits toute participation à l'ensemble des opérations (sans préjudice de possibles poursuites en justice lorsque les utilisations de Contenus nuisent aux droits de tiers ou constituent des infractions).

4.2 Autorisations d'utilisation des Contenus

Les Participants autorisent l'exploitation des Contenus qu'ils mettent en ligne tel que prévu dans les conditions d'utilisation des sites sur lesquels ils sont postés. Ainsi :

- les Contenus postés au travers de sites de réseaux sociaux pourront être utilisés et partagés conformément aux règles de ces réseaux sociaux.
- Les Contenus postés au travers des sites de Brainsonic pourront être utilisés et partagés.

5. DOTATIONS

Les dotations relatives à l'opération représentent uniquement les sweats Brainsonic présentés sur le site de Brainsonic à l'adresse suivante : www.brainsosweat.com.

Lorsque les dotations ne sont plus disponibles sur le marché, elles ne sont pas remplacées ni valorisées.

Les dotations ne pourront pas faire l'objet de contestations ; les gagnants ne pourront pas demander à ce qu'elles soient reprises ou échangées ou qu'elles fassent l'objet d'une remise de leur contre-valeur totale ou partielle, en argent ou en nature.

Les dotations qui n'auraient pu, pour quelque raison que ce soit, être remises aux gagnants durant la période indiquée à l'article 6 des présentes conditions générales, ne pourront plus être restituées après la fin de l'opération.

Il ne sera attribué qu'une seule dotation par personne, les dotations sont donc limitées à une personne.

6. REMISE DES DOTATIONS

Les Participants ayant rempli les conditions et mécaniques de participations citées aux articles 2 et 3 des présentes conditions générales, sont contactés par email. Ils devront alors confirmer l'acceptation de leur dotation dans le délai indiqué dans le message. Suivant les modalités de participation, les dotations devront être récupérées entre le 26 et le 28 février 2018 de 10h à 17h, muni d'une carte d'identité à l'adresse suivante : Brainsonic, 28 rue Meslay, 75003 Paris. Les dotations ne pourront plus être remises après la fin de l'opération.

7. RESPONSABILITÉS

La responsabilité de Brainsonic est strictement limitée à la remise des Sweats effectivement et valablement remportés selon les présentes conditions.

7.1 Participations par internet

S'agissant des participations par internet, la participation à l'opération implique la connaissance et l'acceptation par chaque Participant des caractéristiques et des limites d'internet et des équipements (ordinateur, tablette, smartphone, etc) utilisés pour participer, notamment s'agissant des performances techniques, des temps de transfert d'information, des

connexions aux réseaux internet, aux réseaux de téléphonie fixe ou mobile, de l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels, des risques de contamination par des virus ou des risques d'intrusion sur les systèmes.

En conséquence Brainsonic ne peut être tenue responsable des défaillances techniques empêchant une participation, la remise d'une dotation ou d'un dommage quelconque causés à un Participant, à ses équipements ou aux données qui y sont stockées, ainsi que des conséquences pouvant en découler sur leur activité personnelle ou professionnelle.

Il appartient à tout Participant de mettre en œuvre les mesures appropriées pour protéger ses données, équipement ou logiciels contre toute atteinte.

7.2 Responsabilité des contenus

Les Participants déclarent être informés et accepter expressément que Brainsonic ne peut être tenue responsable des Contenus postés par les Participants dans le cadre de la participation à l'opération.

Brainsonic ne pourra pas être déclarée responsable des utilisations des Contenus qui n'auraient pas été autorisées par leurs ayants droit.

Dès lors, les Participants garantissent Brainsonic contre toute revendication, recours, action ou condamnation au titre de l'utilisation des Contenus qu'ils partagent dans le cadre de l'opération.

7.3 Comportement des Participants

Les Participants déclarent être informés et accepter expressément que Brainsonic, ne pourra être tenue responsable d'un préjudice d'aucune nature (personnel, physique, matériel, financier ou autre), de tout incident survenu à l'occasion de la participation à l'opération.

Les Participants feront preuve d'un comportement respectueux envers Brainsonic ainsi qu'envers les autres Participants. Tout comportement irrespectueux pourra conduire à l'exclusion du Participant et l'interdiction de participer à l'opération.

7.4 Contacts avec les Participants

Brainsonic ne saurait être tenue responsable dans le cas où un Participant ne pouvait être joint pour une raison indépendante de sa volonté.

Les Participants s'engagent à communiquer en bonne et due forme toutes les informations les concernant et nécessaires à la gestion de l'opération et à la remise des dotations. À tout moment, les Participants sont responsables de l'exactitude des informations qu'ils ont communiquées.

7.5 Utilisation des dotations

Brainsonic décline toute responsabilité en cas de dommage qui pourrait être causé au gagnant à l'occasion de l'utilisation ou de la jouissance du gain.

7.6 Responsabilité des exploitants de réseaux sociaux et sites.

Le Participant est informé que ces sites ou réseaux sociaux (tel que Twitter) ne sont ni organisateurs ni parrains de l'opération.

Brainsonic n'est pas responsable du traitement des données déclarées lors de l'inscription à ces réseaux sociaux et invite les Participants à consulter les conditions d'utilisation de ces sites pour plus d'information.

8. DIVERS

Brainsonic se réserve la faculté d'annuler, d'écourter, de proroger, de modifier ou de reporter l'opération à tout moment, et sans préavis si les circonstances l'exigent, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée. Dans la mesure du possible, ces modifications ou changements feront l'objet d'une information préalable par tous moyens appropriés.

Par ailleurs, Brainsonic ne pourra être tenue pour responsable si, pour des raisons de force majeure ainsi que définie par la loi et la jurisprudence en vigueur, l'opération était partiellement ou totalement modifiée, reporté ou annulé. Aucune contre-valeur des dotations ne sera alors offerte en compensation.

Brainsonic se réserve par ailleurs le droit de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de fraudes ou les Participants faisant preuve de comportements répréhensibles. Il convient aux Participants d'apporter la preuve qu'ils ont adopté un comportement conforme. La responsabilité de Brainsonic ne pourra être engagée à ce titre.

Brainsonic se réserve le droit de faire toutes les vérifications nécessaires s'agissant de l'identité, l'âge et les coordonnées ou plus généralement les modalités de participation de chaque Participant. Toute information ou participation incomplète, erronée, falsifiée ou ne permettant pas d'identifier ou de localiser le Participant entraînera l'annulation de sa participation ou l'attribution d'une dotation.

9. DONNÉES PERSONNELLES DES PARTICIPANTS

Les informations demandées sont nécessaires et obligatoires pour la participation à l'opération. En particulier, l'adresse électronique pourra être utilisée par le site pour l'administration, la gestion et l'animation du service.

L'adresse électronique du Participant pourra également être recueillie et utilisée à des fins de campagnes marketing.

Le site assure à l'Utilisateur une collecte et un traitement d'informations personnelles dans le respect de la vie privée conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

En vertu des articles 39 et 40 de la loi en date du 6 janvier 1978, l'Utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition de ses données personnelles. L'Utilisateur exerce ce droit :

- par mail à brainsosweat@brainsonic.com
- par voie postale au 28 rue Meslay, 75003 Paris.

10. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les Participants sont informés et déclarent accepter que la Participation à l'opération ne leur confère aucun droit sur les éléments protégés par des droits de propriété intellectuelle diffusés ou mis à disposition par Brainsonic, notamment éléments graphiques, logos, textes, slogans, photographies, vidéo, marques ou dessins et modèles, qui demeurent la propriété exclusive de Brainsonic ou de ses partenaires.

Toute utilisation devra faire l'objet d'une autorisation préalable et écrite auprès de Brainsonic.

Si Brainsonic met à la disposition des Participants des éléments protégés par des droits de propriété intellectuelle pour permettre la participation à l'opération, Brainsonic consent aux Participants un droit d'usage de ses éléments pour les seuls besoins et pour la seule durée de l'opération. Les Participants ne pourront donc pas exploiter et notamment pas modifier, reproduire ou diffuser ces éléments en dehors des utilisations pour les besoins de la participation à l'opération.

11. LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Toute question se rapportant au fonctionnement de l'opération – à l'exclusion des contestations - pourra être formulée par email à l'adresse : brainsosweat@brainsonic.com

En cas de litige, la loi applicable est la loi Française.

Toute contestation devra être faite par lettre recommandée avec avis de réception en au plus tard un mois après la date de fin de l'opération indiquée dans les présentes conditions générales, à l'adresse suivante :

Brainsonic, 28 rue Meslay, 75003 Paris

Tout litige qui ne pourra être réglé à l'amiable par Brainsonic sera porté devant les Tribunaux compétents désignés selon le Code de Procédure Civile.